Le carnet de bord est un support de communication entre l'établissement et la famille. Il permet d'informer les parents sur la vie de classe et du collège. Vous y retrouverez des observations concernant le comportement de votre enfant (carte à points en 6ème), des éléments relatifs à son travail (agenda) ainsi que des informations concernant la vie de l'établissement.

Vous pouvez être amené à :

- Compléter la fiche renseignements.
- Signer le règlement intérieur ainsi que la charte informatique.
- Prendre un rendez-vous avec un ou plusieurs professeur(s) en utilisant la partie correspondance.





Le carnet de bord contient l'emploi du temps de la classe ainsi qu'un agenda.



Il permet de régulariser les absences de votre enfant.



Il vous appartient de le consulter régulièrement.

